

Le Bassin Potassique de Haute-Alsace



Objectif : Obtenir la maîtrise foncière à long terme, sur le Bassin Potassique de Haute Alsace, de terrains présentant des potentialités écologiques importantes en tant que zones humides.

Acquéreur :	Conservatoire des Sites alsaciens	
Surface :	32 ha	
Montant des acquisitions :	125 000 euros	
Plan de financement :	Union Européenne :	50%
	Conservatoire des Site Alsaciens :	20%
	Agence de l'Eau :	30%

Contexte :

Un secteur naturel fortement modifié...

Au début du siècle dernier, la zone du Bassin Potassique de Haute-Alsace, située au nord-ouest de l'agglomération mulhousienne, sur le cône diluvial de la Thur et de la Doller, était recouverte presque exclusivement par la forêt en partie marécageuse du Nonnenbruch. A partir de 1910, ce secteur a été profondément modifié par la découverte de la potasse en sous-sol et par son extraction industrielle. Un drainage de surface et, parallèlement, un pompage intensif des nappes d'eau ont été pratiqués pour des besoins industriels. Aujourd'hui, l'exploitation minière a cessé. Le patrimoine industriel et immobilier a été mis en vente et les mécanismes d'assèchement du milieu en place depuis plus d'un siècle cesseront bientôt de fonctionner.

Mais une richesse encore très importante....

Le secteur du Bassin Potassique, en pleine reconversion, recèle encore, au cœur du massif forestier du Nonnenbruch, d'importantes zones humides dont l'implantation et le développement ont été rendus possibles par l'arrêt des activités minières et industrielles.

Ces terrains comprennent de vastes roselières, des saulaies, des aulnaies et des boisements à bois durs. Cette mosaïque d'habitats abrite une faune très diversifiée. On peut ainsi noter, dans les zones humides, 15 espèces d'amphibiens (dont le Crapaud vert) et 87 espèces d'oiseaux (Blongios nain, Marouette ponctuée, Râle d'eau, Rousserolle turdoïde,...). La zone alluviale de la Doller abrite, elle, le Castor d'Europe, la Lamproie de Planer et l'Ombre commun.



Vue sur le bassin potassique (marais du Rothmoos)

Cette grande richesse a justifié l'intégration de ces zones humides dans

l'Inventaire des Zones Humides Remarquables du Haut-Rhin réalisé par le Conseil Général.

Elles jouent par ailleurs un rôle non négligeable en terme de préservation de la ressource en eau, puisqu'elles assurent des fonctions d'épuration et de filtration des eaux de surface (eaux de ruissellement essentiellement).

Menacée à court et moyen terme.

Les Mines Domaniales de Potasse d'Alsace (MDPA), principal propriétaire foncier dans le bassin potassique, ont engagé un important programme de cession de leur patrimoine immobilier. Deux menaces ont alors été identifiées :

- la vente des terrains par petits lots, avec possibilité de mitage du paysage et de juxtaposition d'activités diverses,
- des projets de drainage et de canalisations et autres moyens techniques qui pourraient être mis en œuvre pour lutter contre la remontée généralisée des eaux.

Enjeux et Objectifs :

Préserver la diversité biologique et écologique des milieux humides du Bassin Potassique de Haute-Alsace et protéger la qualité de la ressource en eau en :

- assurant la pérennité de ces milieux humides remarquables dans le temps en les protégeant de probables dégradations (drainage, projets d'urbanisation,...)
- permettant la gestion à long terme de ces zones humides pour restaurer et améliorer durablement leur biodiversité et leur fonctionnement naturel, par le biais de l'élaboration de plan de gestion et de la réalisation de travaux de restauration et de recréation de milieux. En effet, l'arrêt des pompages et le relèvement du toit de la nappe est l'occasion de recréer des milieux humides.

L'objectif, à terme, est de rétablir et de pérenniser dans leur optimum le fonctionnement et la diversité des écosystèmes, en liaison avec leurs fonctions hydrauliques et paysagères.

Il est à noter qu'une recréation de zones humides d'une telle ampleur dans la plaine d'Alsace est tout à fait exceptionnelle au vu de l'intensification actuelle de l'occupation de l'espace dans cette zone.

Modalités de l'opération

Ayant déjà mené plusieurs actions dans ce secteur, le Conservatoire des Sites Alsaciens a décidé de se lancer dans une vaste opération d'acquisition foncière sur une surface de 32 ha à Wittelsheim, pour un budget total de 125 000 €, avec un financement à hauteur de 50% par l'Union Européenne, et à 30% par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Quelques parcelles supplémentaires ont été acquises plus récemment avec la participation financière du Conseil Général du Haut-Rhin.

Réalisation et résultats :

Le Conservatoire des Sites Alsaciens possède aujourd'hui 32 ha dans le secteur du Bassin Potassique de Haute Alsace. Un vaste programme de travaux est envisagé pour restaurer ces milieux et recréer des zones humides.

Un suivi scientifique devra être mis en place afin d'appréhender l'évolution des milieux pour adapter les modalités de gestion et d'intervention. Des plans de gestion seront réalisés dans cet objectif.



Roselière de l'Entenbad à Ungersheim

Cette démarche a permis la préservation de surfaces considérables de zones humides, qui contribue à l'amélioration de la biodiversité et des milieux aquatiques dans ce secteur. Cette première phase devrait être rapidement complétée par des acquisitions foncières complémentaires dans ce secteur.

Contacts :

Agence de l'Eau Rhin Meuse

Conservatoire des Sites alsaciens